

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 18 MAI 2016

PROCES VERBAL

En conformité avec l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales
Madame le Maire annonce la séance du Conseil Municipal ouverte à 18h30.

Procurations :

M. Mireille BREMOND a donné procuration à Mme Hélène GENTE
M. Claude MARTINELLI a donné procuration à M. Bruno LAQUAY
M. Vincent DAVAL a donné procuration à M. Eric BRUCHET
M. Anthony MOTOT a donné procuration à M. Antoine ALLEGRINI
M. Dimitri FARRO a donné procuration à M. Didier FERREINT
Mme Jocelyne REILLE a donné procuration à Mme Armelle ANDREIS
Mme Nadine POURCIN a donné procuration à Mme Paula EIDENWEIL

Madame Régine LEMAITRE est désignée pour remplir la fonction de secrétaire de séance.

Madame le Maire demande d'approuver le procès-verbal du Conseil Municipal du 24 Mars 2016.

Le Procès-verbal est voté à **la Majorité**

Par 28 voix pour : Hélène GENTE (+ procuration Mireille BREMOND), Michel MARTIN, Éric BRUCHET (+ procuration Vincent DAVAL), Emmanuelle AZARD, Antoine ALLEGRINI (+ procuration Anthony MOTOT), Françoise CHEROUTE, Fernand LEGIER, Virginie ARTERO, Bruno LAQUAY (+ procuration Claude MARTINELLI), Mauricette AGIER, M. Claude POUZOL, Henri RICARD, Valentine HENTIC, Régine LEMAITRE, Ghyslaine GUY, Christian BRONDOLIN, ARMENICO Régis, Armelle ANDREIS (+ procuration Jocelyne REILLE), Didier FERREINT (+ procuration Dimitri FARRO), Paula EIDENWEIL (+ procuration Nadine POURCIN), Philippe PIGNET.

Par 1 Abstention : M. Jean Pierre CHABERT

Rapport n°1 : Adoption des nouveaux statuts du SMED13.

Rapport présenté par M. Michel MARTIN

Aucun débat

Vote à l'**Unanimité**

Rapport n°2 : Bilan d'acquisition et cessions opérées en 2015 et état du stock foncier détenu par l'EPF PACA

Rapport présenté par M. Eric BRUCHET

Madame le Maire souligne l'intérêt de travailler avec l'Etablissement Public Foncier (EPF) porteuse notamment du projet de la coopérative agricole.

M.PIGNET revient sur le montant de l'acquisition qui s'élève à 300 000 €.

M.BRUCHET précise qu'il s'agit du montant fixé par l'Avis des Domaines et que l'EPF est l'acquéreur.

M.ARMENICO rejoint la remarque de M.PIGNET sur le prix excessif de cet achat déjà évoqué ultérieurement.

Vote à l'Unanimité

Rapport n°3 : Règlement d'attribution des aides de la ville à la réhabilitation du parc d'habitat privé

Rapport présenté par M. Eric BRUCHET

M.PIGNET demande si les 10% accordés aux propriétaires bailleurs de logements insalubres se rajoutent aux 10% prévus lors du conseil municipal du 25/11/2015.

Madame le Maire répond par la négative, elle précise que l'objectif de cette délibération est de déterminer le règlement et le périmètre du centre ancien pour l'attribution des aides accordée par la commune de Mallemort.

Vote à l'Unanimité

Rapport n°4 : Mise en place d'un accueil ALSH (Accueil Loisirs Sans Hébergement) « Les Tout Chatou » à l'école Joliot Curie

Rapport présenté par Mme Françoise CHEROUTE

Madame le Maire précise que cette année encore la commune peut offrir ce service d'accueil pour les enfants ce qui n'était pas simple avec la mise en place de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Vote à l'Unanimité

Rapport n°5 : Attribution de l'indemnité de conseil suite au changement de comptable public.

Rapport présenté par M. Michel MARTIN

M.MARTIN informe que le montant de l'indemnité n'est pas encore fixé, pour l'année 2015 le décompte établi s'élevait à 1 100 € environ. Il confirme que la trésorerie d'Eyguières a fermé et que Mallemort dépend maintenant de Salon de Provence avec un nouveau comptable public.

Aucun débat

Vote à l'**Unanimité**

Rapport n°6 : Recueil des tarifs communaux 2016

Rapport présenté par M. Michel MARTIN

M MARTIN précise que la précédente délibération concernant les tarifs communaux 2016 ne mentionnait pas les tarifs des Marchés nocturnes et des Marchés saisonniers, il convient de les rajouter.

M. CHABERT souhaiterait des propositions de location de salles ouvertes aux entités politiques afin d'organiser des évènements. Il informe qu'il s'est renseigné et que c'est un droit, il précise que la réponse n'est pas urgente.

Mme GENTE demande un délai de réflexion pour apporter une réponse. Elle précise que la salle du Vergon est la seule à la location pour des évènements familiaux et qu'il paraît difficile de la mettre à disposition de partis politiques.

M.ARMENICO suggère la salle des Fêtes

M.PIGNET informe que les salles mises à dispositions sous la Mairie sont un peu petites et demande s'il y aurait possibilité d'avoir la salle Dany 1 ou 2 fois par an, en dehors des périodes électorales.

Mme le Maire enregistre la question de M.CHABERT

Vote à l'**Unanimité**

Rapport n°7 : Indemnités de fonction versées aux élus

Rapport présenté par M. Michel MARTIN

Mme le Maire souligne que la loi du 1 janvier 2016 souligne que les indemnités du Maire sont fixées à 55%. Afin de maintenir le taux d'indemnité au Maire à 51% il est nécessaire de délibérer.

M.ARMENICO souligne que le partage de l'enveloppe budgétaire aux adjoints et aux délégués, donc à plus de personnes, est une bonne chose.

Vote à l'**Unanimité**

Rapport n°8 : Maintien du versement de l'IAT des catégories B au-delà de l'indice brut 380

Rapport présenté par M. Bruno LAQUAY

M. PIGNET demande s'il est nécessaire d'être à l'indice 380 pour bénéficier de l'IAT et si elle est conditionnée par l'IHTS

Mme le Maire confirme

Vote à l'**Unanimité**

Rapport n°9 : Adhésion à l'Association des Petites Villes de France (APVF)

Rapport présenté par Mme Hélène GENTE

Mme le Maire précise qu'il s'agit d'une première adhésion et qu'il convient de la présenter à l'assemblée du Conseil Municipal.

M. CHABERT demande quelle est l'utilité de cette adhésion bien que la somme soit modique.

Mme le Maire souligne que c'est un support adapté à la taille de la commune qui défend le rôle spécifique des petites communes dans l'aménagement du territoire.

M.CHABERT interroge sur des actions concrètes,

M.VICENT- DGS informe que dans la lettre annexe au rapport des précisions sont apportées.

Vote à l'Unanimité

Compte rendu de délégation-Communication des décisions

Mme le Maire remercie M.VINCENT-DGS de suivre toutes les décisions prises et de les communiquer.

Mme ANDREIS estime que le montant de la DM n°2016-19 pour la manifestation MSDD est très important, le double du budget de la journée du Patrimoine

M .BRUCHET précise que le montant pour 2016 est équivalent à celui des autres années et comprend toutes les prestations et les contrats des intervenants.

Mme ANDREIS demande si les montants indiqués dans les décisions n° 9-20-22 sont inclus dans le budget d'investissement prévu pour l'EURO.

Mme le Maire confirme et complète les infos sur l'Euro 2016 en précisant que la sécurité sera renforcée lors de cet événement et que notre commune a eu la visite Préfet venu se rendre compte. Le public aura accès à 3 entraînements, les places seront attribuées en priorité aux enfants et réparties dans notre commune et les communes voisines.

Questions Orales

M.PIGNET demande des informations sur l'avancée de la mise en ligne du nouveau site internet de la commune

Mme HENTIC répond que le nouveau site de la commune sera en ligne dès la semaine prochaine.

M.FERREINT rappelle qu'il y a un problème sur la conduite basse pression de l'eau d'arrosage entraînant une mauvaise répartition.

Mme le Maire propose que ce sujet soit débattu en Commission des Arrosages.

M.RICARD propose de statuer sur un tour de rôle afin de permettre à tous les agriculteurs de bénéficier de l'eau. Il va convoquer une commission des arrosages mais précise que ce n'était apparemment pas la volonté de tous les membres

Informations

PPRI

La commune a reçu l'arrêté préfectoral du 12 avril 2016 validant le PPRI

La Poste

Bien que conservant un bon taux de participation, le bureau de poste de la commune est en baisse de fréquentation de 12%. Après décisions de la Direction Postale le bureau de poste de Mallemort sera fermé les mercredis après-midi dès le 25 mai.

Site Office Tourisme

Mme ARTERO signale la mise en place du nouveau site de l'OT vendredi 20 mai.

« Faites du Sport » Dimanche 22 Mai

M.ALLEGRINI rappelle la manifestation « Faites du Sport », elle est organisée par la commune et les associations sportives. De nombreuses animations sont prévues ainsi que des circuits de marche et de course à pied dont l'inscription (5€) sera reversée cette année à l'association « Vaincre la Mucoviscidose ».

Commémorations

Mme le Maire rappelle les prochaines commémorations :

27 mai (journée nationale de la Résistance)

29 mai (Centenaire bataille de Verdun)

8 juin (Indochine), 12 juin (St Anne)

13 juin (martyrs du Fenouillet)

18 juin (Appel du Général De Gaulle)

Salon de Peintures

Exposition à l'hôtel de ville du XXVIe Salon de Peinture. Vernissage Samedi 28 Mai à 18h.

Mallemort Sens Dessus Dessous 27 Juin

Prochain Conseil Municipal Mercredi 29 Juin 2016

La séance est levée à 20H